
BUREAUX DU SERVICE AÉRIEN OMNIBUS

1 QU'ENTEND-T-ON PAR BUREAUX DU SERVICE AÉRIEN OMNIBUS?

Il s'agit d'un bureau de poste à partir ou à destination duquel tout le courrier doit être transporté par avion parce qu'il n'y a pas de moyen de transport par voie de terre viable durant au moins six mois par année. Ce type de bureau est généralement situé dans les régions éloignées ou isolées.

REMARQUE : Tout bureau de poste désigné bureau du Service aérien omnibus le demeure pendant toute l'année.

Les clients qui ont à expédier des paquets peuvent le faire à destination ou à partir des bureaux du Service aérien omnibus en utilisant les *Priorité*^{MC} Demain matin, Xpresspost, les Colis accélérés (clients commerciaux titulaires d'une convention seulement) et les Colis standard. Les tarifs réguliers pour l'un ou l'autre de ces services s'appliquent.

Toutefois, les tarifs des Colis accélérés s'appliquent lorsque tout client* a recours au service Colis standard pour expédier à destination ou à partir d'un ou de plusieurs bureaux du Service aérien omnibus :

- plus de 5 colis ou plus de 20 kg en colis, chaque jour, ou
- plus de 20 colis ou plus de 80 kg en colis par mois.

* client = particulier ou entreprise

Exceptions :

- les colis expédiés à l'intérieur du même code postal;
- les colis expédiés à l'intérieur de la même région de tri d'acheminement (RTA).

Ces tarifs tiennent compte du fait que les frais d'expédition des articles à destination des régions du Nord ne sont pas inclus dans les tarifs au comptoir. Consultez postescanada.ca/lestarif sous « Codes et zones tarifaires » pour la liste des Bureaux du Service aérien omnibus.